



Françoise Roche
Secrétaire générale

5, rue Clisson 75013 PARIS 0684572075 / T F 0153940753
FR41@wanadoo.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.com

Ne pas se dérober au débat sur l'identité nationale

Reçu le 7 décembre 2009 par Madame BENATSOU, Préfète déléguée à l'égalité des chances dans le Val d'Oise, le SNCA e.i.L. Convergence lui a remis un texte donnant la définition selon lui de l'identité nationale.

Considérant que l'identité nationale et surtout la conscience que chacun peut en avoir consistent en l'adhésion à un modèle de société élaboré au fil des âges, y compris à l'occasion de crises violentes, le SNCA e.i.L. Convergence considère que le devoir des citoyens est de le faire vivre, de l'amplifier afin d'en faire un projet à transmettre aux générations futures. **L'identité nationale ne se conçoit pas sans le dynamisme qui l'anime et qui lui donne sa dimension historique et progressiste.**

Ce modèle, ce projet, a en France le visage de la République depuis plus de 200 ans. Et c'est à son Ecole qu'elle a confié le soin de faire connaître, partager et aimer cette identité nationale.

Or, depuis de nombreuses années, l'Ecole de la République s'ankylose et, devant les dégâts de la crise économique et sociale que le pays, avec l'Europe et le monde, traverse, elle ne réussit pas à sauver de l'échec et de la désespérance un grand nombre de jeunes qui en sortent pour beaucoup trop d'entre eux sans diplôme qualifiant, voire illettrés.

Cette situation ne peut bien entendu s'expliquer par une seule raison. Pourtant, le fonctionnement de l'orientation des élèves y est pour beaucoup. En effet, **cette orientation se fait moins à partir de critères scolaires donc objectifs, que sur d'autres, tacites et discriminants, de type socio-culturel et même ethno-socio-culturel.** Que le projet de réforme du Lycée du Ministre de l'Education Nationale ait envisagé une plus grande participation des personnels enseignants dans l'orientation des élèves est une bonne chose ; mais la volonté affirmée de revenir à des critères reconnaissant le mérite républicain en serait une bien meilleure. En effet, aujourd'hui, le mérite républicain n'est plus issu de l'Ecole ; il s'affirme, avant elle, par des catégories sociales qui prétendent l'incarner à elles seules.

Le biaisement des critères est d'ailleurs une donnée malheureuse et généralisée de la vie sociale comme l'éprouvent à leurs dépens des postulants à l'emploi, jeunes et moins jeunes, refoulés à cause d'une couleur de peau, d'un domicile dans une zone à risques, d'une date de naissance un peu ancienne, d'un handicap, ... **La discrimination remplace le mérite républicain et ce qui le fait naître : le travail, l'effort, l'enthousiasme.** Les valeurs de la République, l'adhésion à l'identité nationale, le vivre ensemble en prennent un sacré coup !

Il y a pourtant en France, de la commune au territoire national tout entier beaucoup d'initiatives publiques et privées qui cherchent à remédier à ce délitage du lien social et à favoriser l'insertion. Dans l'Education Nationale, il y a, par exemple, la MGIEN, trop souvent inconnue y compris des pouvoirs publics.

Le débat qui s'est instauré entre la Préfète déléguée à l'égalité des chances et le SNCA e.i.L. Convergence a été chaleureux et sans tabou, comme la qualité d'écoute de la représentante du gouvernement et de l'Etat. Que madame BENATSOU en soit vivement remerciée !

Paris, le 10 décembre 2009

Françoise Roche
Secrétaire générale